



Les parents doivent-ils financer les études de leurs enfants ?

Par **JuliaCr**, le **16/11/2011** à **21:22**

Bonjour,

Suite à un désaccord avec mon père, celui-ci est catégorique et ne veut plus payer mes études. J'ai aujourd'hui bientôt 17 ans et donc mon orientation commence dès maintenant. Je suis élève d'une classe internationale qui ouvre les portes d'écoles prestigieuses mais néanmoins coûteuses. Mon CPE m'a dit qu'il serait obligé de me financer mes études jusqu'à mes 25 ans. Effectivement mon père en a les moyens mais il ne voudra pas. Que puis-je faire pour trouver le financement nécessaire aux écoles que je vise ?

Merci

Par **Domil**, le **17/11/2011** à **00:23**

La réponse est claire, c'est non, c'est encore plus non si ce sont des écoles privées hors de prix.

Par **youris**, le **17/11/2011** à **11:45**

bjr,

comme beaucoup d'étudiants, travailler pour payer vos études.

et choisir des écoles en fonction de vos moyens.

voir avec une banque pour un prêt étudiant.

cdt